

"Déstabiliser l'Eglise et déconsidérer le christianisme"
Par Gérard Leclerc

CITE DU VATICAN, Mercredi 13 juin 2001 (ZENIT.org <<http://www.zenit.org/>>)
- Rwanda, France? "Il s'agit de déstabiliser l'Eglise et de déconsidérer le christianisme". A la veille d'une émission de télévision qui se propose de "dénoncer" la façon dont l'Eglise affronte la question de la pédophilie, et au lendemain de la condamnation de deux religieuses Rwandaises par la cour de Bruxelles, l'éditorial de Gérard Leclerc, dans France Catholique (www.france-catholique.fr <<http://www.france-catholique.fr/>>), remet les pendules à l'heure.

"La campagne internationale qui depuis des années veut mettre en évidence la culpabilité collective de l'Eglise catholique, en désignant même les missionnaires comme premiers responsables, au moins idéologiques, du génocide, n'est évidemment pas sans arrière-pensée, souligne l'éditorialiste. Peu importe aux porte-parole de cette campagne qu'un grand nombre de chrétiens, évêques, prêtres, religieux, laïcs, avait résisté à la folie collective, parfois au prix de leur vie et en tout cas au nom de l'Evangile".

Et d'ajouter à propos des "affaires" françaises: "En France, des manœuvres analogues de déstabilisation peuvent se produire à propos d'autres drames qui occupent la chronique judiciaire".

Il conclut sur la façon d'affronter ces "épreuves": "Il n'y a pas à cacher les responsabilités et à protéger les coupables. Ce sont les victimes qu'il faut secourir et protéger. L'Eglise doit trouver en elle-même, c'est-à-dire dans la force de l'Esprit-Saint, de quoi affronter de telles épreuves, pour dire où est le mal, pour rendre la justice, et confier à la miséricorde du Seigneur les plaies les plus secrètes".

- "Epreuves dans l'Eglise" -

Que deux religieuses bénédictines rwandaises aient été condamnées pour des crimes de guerre en violation de la convention de Genève constitue une réelle épreuve pour l'Eglise. Certes, le porte-parole du Vatican, Joaquin Navarro-Valls, a manifesté la surprise du Saint-Siège "en voyant les graves responsabilités de nombreux hommes et groupes ne peser que sur quelques personnes, même si elles sont impliquées dans l'horrible génocide accompli au cours de l'Afrique". Il est vrai que la démesure de la tragédie du Rwanda peut rendre perplexe quant à l'action d'une justice qui ne prend en compte que quelques acteurs isolés, qui ne sont manifestement pas les plus responsables d'une folie collective que l'on n'exorcisera pas en désignant un peu au hasard quelques agents subalternes. Cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas poursuivre les auteurs de crimes avérés et qu'il faut contester le bien-fondé des condamnations de Bruxelles. La question serait plutôt d'aider

l'ensemble du peuple du Rwanda à prendre conscience de l'état de possession (au sens le plus fort du terme) dans lequel il s'est trouvé plongé pour atteindre un tel degré de cruauté. Le risque n'est-il pas de prolonger indéfiniment la tragédie dans une logique de vengeance où l'ensemble des Hutu (coupables, complices et innocents) se trouvent exposés à la vindicte des Tutsi survivants ?

Le Pape a demandé à l'Eglise du Rwanda de s'engager dans un examen de conscience pour reconnaître loyalement les responsabilités individuelles et collectives dans les événements de 1994. Cependant, la campagne internationale qui depuis des années veut mettre en évidence la culpabilité collective de l'Eglise catholique, en désignant même les missionnaires comme premiers responsables, au moins idéologiques, du génocide, n'est évidemment pas sans arrière-pensée. Peu importe aux porte-parole de cette campagne qu'un grand nombre de chrétiens, évêques, prêtres, religieux, laïcs, avait résisté à la folie collective, parfois au prix de leur vie et en tout cas au nom de l'Evangile. Il s'agit de déstabiliser l'Eglise et de déconsidérer le christianisme.

En France, des manœuvres analogues de déstabilisation peuvent se produire à propos d'autres drames qui occupent la chronique judiciaire. Cette semaine, Mgr Pican, évêque de Bayeux, se retrouve devant la justice pour répondre de son attitude face à un prêtre pédophile. Une autre affaire vient d'éclater à Reims, dans une école catholique, où un instituteur est accusé par une vingtaine de familles d'avoir attenté à l'innocence de tout petits enfants. Pour bien connaître l'une des familles plaignantes, je puis ici témoigner du désarroi de ceux qui se trouvent ainsi blessés au plus profond d'eux-mêmes, avec leur confiance trahie dans une institution dont l'Eglise est en charge. Dans de telles épreuves, la communauté chrétienne doit savoir montrer sa solidarité, tout en faisant preuve de lucidité. Il n'y a pas à cacher les responsabilités et à protéger les coupables. Ce sont les victimes qu'il faut secourir et protéger. L'Eglise doit trouver en elle-même, c'est-à-dire dans la force de l'Esprit-Saint, de quoi affronter de telles épreuves, pour dire où est le mal, pour rendre la justice, et confier à la miséricorde du Seigneur les plaies les plus secrètes.

Gérard Leclerc

© France Catholique